

nouvelle infamie, a fait entendre une énergique protestation et donné le mot d'ordre qui servira de signe de ralliement au cours de la nouvelle lutte qui s'engage dans le champ clos de l'école. En voici le texte :

*Le Département de l'Instruction Publique de cette province vient de décréter que désormais l'enseignement dans les écoles primaires et l'école normale ne se donnera que dans la langue anglaise et qu'il n'y aura plus d'instituteurs bilingues.*

*Il est évident que le but poursuivi par le gouvernement n'est pas seulement l'enseignement de l'anglais mais aussi l'étranglement du français sur les lèvres de nos instituteurs et de nos enfants.*

*Nous proclamons de nouveau les sentiments de notre attachement inaltérable à la langue française, et nous protestons contre ces nouvelles tyrannies qui constituent une proscription de notre langue et une violation de droits garantis par la constitution et les lois du pays.*

*Notre race a le droit de conserver l'héritage de gloires et de traditions que porte la langue de nos aïeux.*

*Dans le calme de l'esprit et la fermeté du cœur nous descendons dans l'arène où la survivance de notre race est l'enjeu. Nous lutterons pour notre existence nationale, armés de courage et de constance. Nous ne reculerons devant aucun sacrifice pour transmettre à nos descendants le doux parler de France, avec le noble idéal qu'il comporte.*

*Nous croyons que le seul fondement solide sur lequel puisse reposer la Confédération est le respect des droits des minorités. L'unité nationale ne saurait être édifiée sur l'écrasement des faibles au profit des plus forts.*

*Des mesures violentes, comme celles qui viennent d'être prises au Manitoba, ne peuvent que paralyser les énergies, comprimer les qualités distinctives de la minorité et nuire par là-même, au progrès de notre commune patrie.*

*Nous en appelons à tous les défenseurs de l'ordre et de la justice pour promouvoir l'harmonie qui doit régner au pays.*

Comme le fait remarquer la résolution ci-dessus, l'enseignement dans les écoles primaires et l'école normale, conformément au nouveau programme, ne doit être donné qu'en anglais. Nous n'insisterons pas sur ce que renferme d'abusif et de faux à divers points de vue cet étrange décret. Cela saute aux yeux. Nous ajouterons seulement quelques renseignements sur les écoles normales. Jusqu'à l'hiver dernier le Manitoba avait quatre écoles normales bilingues : une française à Saint-Boniface, une polonaise à Winnipeg, une ruthène à Brandon et une allemande à Morden. Elles ont été abolies toutes